

Délibération du Conseil Municipal**D.2020.11.18- 03****ACTE : 5.3.3****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et le 18 Novembre à 19 h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE, MME NEGRE
MRS CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : /

Excusé / Absent : M. BAÏADA, BADOCC, MME BOURCIER,

Secrétaire : M. PIERASCO

Date de la convocation : 13/11/2020

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 12

❖ **OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSOCIATION SITES ET CITES REMARQUABLES**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il importe de désigner un délégué à l'association des « sites et cités remarquables ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** : de procéder à l'élection des délégués ;
- **PROCLAME ELU** :
 - Membre titulaire : - **JEAN-CLAUDE CAM**
 - Membre suppléant : - **FRANÇOIS LE MOING**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François LE MOING